

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 48

présenté par

M. Véran, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 42

Au début de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« Le contrat »

le mot :

« Il ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.